

Direction des ressources humaines, des
communications et des affaires juridiques

DESTINATAIRES : À tous les employés

EXPÉDITEUR : Nathalie Couturier, directrice adjointe service aux cadres et pratiques de gestion

DATE : 26 avril 2020

OBJET : **REHAUSSEMENT DE DISPONIBILITÉ, MODIFICATION D’HORAIRE ET IMPACTS HUMAINS**

Bonjour,

Étant donné que le niveau d’alerte du MSSS est toujours au 3B ([voir document en annexe](#)) et que les possibilités prévues aux dispositions locales des conventions collectives pour combler les besoins de main-d’œuvre ont été utilisées, les actions suivantes ont été prises pour la période du 27 avril au 9 mai pour les employés offrant actuellement une prestation auprès de la clientèle. Par conséquent, les employés de la catégorie 3 – CSN BUREAU, ne sont pas visés par ces mesures.

- Rehaussement de la disponibilité de temps partiel à temps complet ;
- Confirmation des horaires à temps complet pour les titulaires de poste à temps partiel dans le service de leur poste ;
- Confirmation des horaires à temps complet pour les salariés détenant une affectation à temps partiel de 2 semaines et plus (TPR ou occasionnels) dans le service de leur affectation ;
- À compter du 27 avril, les employés occasionnels sans remplacement à long terme seront affectés à temps complet ;
- À compter du 27 avril, tous les employés titulaires d’un poste équipe volante ou titulaire d’un poste composé seront affectés à temps complet ;
- Confirmation des horaires à temps complet pour les employés titulaires d’un poste équipe volante à temps partiel (TPR) ;
- Le code horaire CvSta (covid19 stable) a été utilisé pour ajouter des quarts à l’horaire d’un employé à la hauteur d’un temps complet ;

Gestion des surplus :

Dans le contexte actuel, nous devons maintenir les surplus en place afin d’être en mesure de soutenir en tout temps l’ensemble des directions qui se retrouveraient en bris de service ou si la sécurité des patients est compromise. C’est pourquoi les personnes identifiées par leur gestionnaire comme étant en surplus non requis de structure se verront déployées rapidement vers des services où il est essentiel d’assurer une couverture. Vous en serez informé si tel est le cas.

Impacts humains :

Nous sommes pleinement conscients du fait que votre capacité d'adaptation au changement, et celle de l'ensemble des équipes, est fortement sollicitée depuis plusieurs semaines notamment en lien avec ces mesures.

Malgré les difficultés que cela peut engendrer sur vos vies personnelles et professionnelles, vous assurez avec conviction et résilience, les soins et les services à nos usagers en cette période hors du commun et nous tenons à vous le souligner.

Conscients de cette réalité, nous souhaitons mettre en place tous les moyens possibles pour vous accompagner dans la gestion de ces changements. N'hésitez pas à faire part de vos difficultés à votre gestionnaire.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.